

Chapitre 4

INTÉRÊTS RÉGIONAUX DU CANADA

États-Unis

La relation entre le Canada et les États-Unis a des répercussions sur presque tous les aspects de la vie des Canadiens, que ce soit sur les plans économique, politique, social et culturel. Cette réalité a été exprimée dans les objectifs de politique extérieure du Canada, y compris ceux destinés à favoriser le renouveau économique et la création d'emplois. L'approche retenue met l'accent sur une relation bilatérale revitalisée, axée sur des efforts cohérents, coordonnés et coopératifs pour résoudre les problèmes communs.

La stratégie du gouvernement est fondée sur le principe que les Canadiens ont aujourd'hui la maturité et l'assurance voulues pour entretenir avec les États-Unis une relation économique et commerciale plus étroite. Cette dernière aura des retombées positives pour eux en garantissant aux exportations canadiennes un accès plus sûr et plus vaste au marché américain, et en attirant de nouveaux investissements qui stimuleront la croissance et la création d'emplois. Le gouvernement tente, en outre, de favoriser une coopération accrue pour résoudre les problèmes communs, tels la protection de l'environnement.

La rencontre annuelle entre le Premier ministre et le Président des États-Unis est la composante la plus évidente de la relation canado-américaine. Cette rencontre permet aux principaux décideurs des deux pays de faire le point régulièrement, et avec une intensité particulière, sur l'état de la relation. Si les sommets mettent en relief les divergences d'opinion, ils encouragent aussi leur règlement, puisque les deux parties sont soucieuses d'assurer le succès de ces rencontres.

À la fin de l'année financière en question, les préparatifs allaient bon train en prévision du troisième sommet, qui s'est tenu à Ottawa les 5 et 6 avril 1987, entre le premier ministre Mulroney et le président Reagan. (Les deux premiers sommets ont eu lieu en mars 1985, à Québec, et en mars 1986, à Washington). Les négociations sur le libre-échange, les pluies acides et la souveraineté dans l'Arctique devaient être en tête de liste à l'ordre du jour, celui-ci couvrant, par ailleurs, un éventail de questions d'importance pour les deux pays. La réunion devait être le théâtre d'un dialogue amical et ouvert, visant à consolider les progrès réalisés sur certaines questions et même à progresser à d'autres égards.

Les rencontres trimestrielles entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le secrétaire d'État des États-Unis permettent quant à elles un échange périodique sur l'état de la relation. En outre, le vice-président des États-Unis, M. George Bush, s'est rendu au Canada à deux reprises au cours de la dernière année pour faire le point,

et bon nombre de ministres canadiens et de leurs homologues américains ont effectué des visites dans les deux pays.

Conscients de la nécessité de réduire la vulnérabilité du Canada au processus décisionnel complexe et diffus des États-Unis, l'ambassade du Canada à Washington et les 12 consulats généraux ont étendu leur réseau de contacts influents à tous les paliers et dans toutes les régions des États-Unis. Le recours à des sociétés d'experts-conseils sur les questions bilatérales clés, notamment dans les domaines du commerce et de l'environnement, permet au Canada de s'assurer que ses positions soient présentées de façon efficace et en temps opportun.

Négociations sur le libre-échange et commerce bilatéral

L'événement le plus important au cours de cette année financière marquée par les questions commerciales, a été le début des négociations sur le libre-échange. Les négociations devraient prendre fin au plus tard en octobre 1987, selon les échéances prescrites par la législation américaine relativement à la procédure accélérée de présentation d'un accord au Congrès pour étude. Des discussions préliminaires ont eu lieu au cours de l'été 1986 entre les deux équipes de négociateurs, dirigées respectivement par l'ambassadeur canadien, M. Simon Reisman, et par l'ambassadeur américain, M. Peter Murphy. Les négociations ont été engagées définitivement en octobre 1986, les groupes de travail conjoints se concentrant alors sur des questions particulières.

L'appui accordé à l'initiative de libre-échange aux États-Unis a été confirmé lors de la visite en décembre 1986, à Ottawa, du président de la Commission sénatoriale des Finances, le sénateur Lloyd Bentsen, et de trois de ses collègues, ainsi que lors de la venue du vice-président Bush et du secrétaire du Trésor Baker en janvier 1987.

Les Canadiens ont continué d'être en faveur de la conclusion d'un accord. Une motion présentée à la Chambre des communes, le 16 mars 1987, indiquait que « la Chambre appuie la négociation d'un accord commercial bilatéral avec les États-Unis, dans le cadre de la politique commerciale multilatérale du gouvernement, tout en assurant la protection de notre souveraineté politique, des programmes sociaux, des systèmes de commercialisation des produits agricoles, de l'industrie de l'automobile et notre identité culturelle unique ». Après de longues discussions, la motion a été adoptée par un vote de 160 contre 58.

Dans le cadre du processus de négociation, des consultations ont eu lieu périodiquement avec les provinces, tant au niveau des ministres que des fonctionnaires, ainsi